



REGLEMENT DU DEFI DU VERDIER 2024

L'inscription au défi du Verdier implique que chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement au moment où il se présente au départ de l'épreuve.

Le présent règlement compile les règlements du trail Verdier, ainsi que le règlement du Xc d'écouves. Seules les spécificités du Défi sont précisées ici.

DESCRIPTION

Le défi du verdier regroupe la course trail de 16km, et la course vtt XC d'écouves de 45 KM (30KM dames) ;

La somme des deux temps permettra de réaliser le classement final.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font sur internet, via le site Njuko.

Clôture des inscriptions sur internet le 14 Avril 2024 à minuit. Pas d'inscription sur place.

Tarif : 20 € sur Njuko (majoration possible par ce prestataire, pour frais de dossier)

Licence FSGT, FFA, FFTri, FFC ou certificat médical en cours de validité obligatoire pour l'inscription.

Coueurs majeurs uniquement.